



Ou la naissance d'une association de professeurs d'arts plastiques pour les professeurs d'arts plastiques.

Comment tout cela a - t-il commencé ?...

L'association Polychrome est née de contacts entre professeurs d'arts plastiques de toutes les académies qui s'interrogeaient sur la mise en place de la réforme du Lycée.

L'installation de la nouvelle seconde avec toute sa complexité a été gérée de manière diversifiée par les établissements. L'apparition des Enseignements d'exploration, dont l'offre n'a été divulguée aux élèves qu'au moment de leur inscription, a été un facteur de confusion supplémentaire : quelle différence en effet peut-on établir, de l'extérieur, entre "Arts plastiques" et "Créations et activités artistiques" ? Cela a occasionné parfois des transferts indésirables qui ne seront pas rétablis cette année.

La parution de la réforme l'an dernier a fait apparaître un manque criant de représentation pour l'enseignement des arts plastiques en lycée. Quand les enseignants ont essayé de faire comprendre autour d'eux la déperdition que signifiait la disparition de l'option de détermination, peu étaient à même de comprendre, rétorquant que les enseignements d'exploration allaient au contraire étendre les arts plastiques et plusieurs domaines culturels à des établissements qui en manquaient. Et quand, inquiet, le président de l'association des Ailes du Désir¹ (Cinéma audiovisuel) a cherché un soutien du côté des arts plastiques, il n'y avait personne pour rencontrer avec lui le représentant du Ministre de l'Éducation Nationale. Accompagné de la présidente de l'ANRAT² (Théâtre), il a fait valoir les risques que la réforme faisaient courir aux disciplines artistiques en lycée. Il a une première fois accepté de transmettre un message analogue de la part des profs d'arts plastiques constitués en collectif.

Dans l'Académie de Versailles, dès le mois de décembre 2009, une belle synergie a rassemblé les forces de plusieurs enseignants de disciplines artistiques dont ceux d'arts plastiques qui avaient fait signer une pétition³ afin de rétablir l'option de trois heures à statut dérogatoire : le Recteur, sollicité, a jugé bon de mettre en place une « option à capacité contrainte » dans l'académie, qui est un enseignement exploratoire spécifique de 3H mis à la place du deuxième enseignement exploratoire⁴. Nous bénéficions ainsi d'une mesure exceptionnelle, qui permet aux

¹ Association des professeurs de cinéma audiovisuel.

² Association des professeurs de Théâtre Expression Dramatique.

³ environ 1100 signatures.

¹ Association des professeurs de cinéma audiovisuel.

⁴ Association des professeurs de Théâtre Expression Dramatique.

AP d'exister avec un taux de recrutement maintenu. Les profs ont pu ici conserver le recrutement par des commissions en fin de Troisième ce qui permet d'accueillir également des élèves "hors secteur".

Il est alors apparu que ce bénéfice serait bien éphémère si ce dispositif n'était étendu à la France entière. Grâce à la représentation et à la délégation bienveillante des présidents des associations des professeurs de CAV et des professeurs de Théâtre et Expression dramatique, nous avons pu, le 6 Octobre 2010, transmettre par écrit notre analyse et nos propositions lors de leur réunion avec le chef de cabinet de la Présidence de la République. Mais nous-mêmes, enseignants d'arts plastiques en lycée n'y étions représentés par personne.

L'association POLYCHROME active de manière informelle depuis Décembre 2009 est donc née de cette volonté de défense de l'enseignement des AP. Nous nous proposons aujourd'hui de la déployer nationalement pour pouvoir peser sur les futures décisions. Le dispositif en vigueur dans l'académie de Versailles doit être pérennisé et généralisé à l'ensemble des académies : ceci est le premier de nos objectifs. Par ailleurs, l'alliance de l'ensemble des disciplines artistiques doit constituer un axe de travail privilégié.

POLYCHROME a des ambitions...

Nous souhaitons à travers cette association communiquer et informer sur la discipline, représenter et valoriser l'enseignement des arts plastiques. Le site internet de POLYCHROME sera notre principale plate-forme d'échanges.

POLYCHROME a aussi envie d'agir...

Nous proposons d'agir à notre mesure à travers plusieurs initiatives :

- L'analyse des textes officiels, pour prendre la mesure des enjeux.
- Faire un état des lieux national afin de se représenter la diversité des situations et des complications engendrées par la réforme de la classe de seconde.
- Communiquer avec l'inspection afin de faire remonter nos expériences, nos inquiétudes et nos propositions.
- Constituer des groupes de réflexion autour de la discipline (textes, programmes, évaluation), afin de préciser le contenu de cadres communs.
- Œuvrer en faveur de la mise en place au niveau national d'une option arts plastiques de 3heures hebdomadaires en seconde substituable au 2^{ème} enseignement d'exploration et au recrutement dérogatoire.

³ Environ 1100 signatures.

⁴ En théorie un élève devrait pouvoir prendre un autre enseignement exploratoire (en plus de l'ES obligatoire et en plus de l'option), mais la difficile constitution des classes en rend impossible l'effectuation.

Du côté de chez vous...

Afin de faire un état des lieux au plus juste de la situation sur l'ensemble du territoire, il est essentiel que vous nous fassiez part de vos témoignages. Pour ce faire, nous avons mis à votre disposition sur le site un questionnaire téléchargeable que vous pourrez nous retourner par mail.

Le président, Michel Daumergue.
Décembre 2010
